

Le jardin d'aventure devra être remis aux normes

(Lettre d'Accomplir, novembre 2006)

L'avis de concours pour le futur bâtiment des Halles publié le 31 octobre est clair : le périmètre constructible s'arrête au pied des pavillons Willerval et aucun auvent ne pourra donc déborder sur l'emplacement du jardin d'aventure. De plus, une grande liberté architecturale sera laissée aux candidats et le bâtiment qu'ils imagineront pourra être construit en retrait de ce périmètre, si nécessaire, pour une bonne interface avec le jardin. Le danger de voir le jardin d'aventure supprimé simplement parce qu'il gênait la construction du toit carré de Mangin est donc écarté !

En revanche, une étude sur l'application des normes de sécurité dans le jardin d'aventure a été demandée par la Ville à l'APAVE, organisme indépendant : le dernier rapport datait de 1996 et des aménagements avaient été réalisés à l'époque pour mettre le jardin en conformité avec la réglementation ; cependant, rien n'avait été fait depuis, alors que de nouvelles normes européennes ont été instaurées en 1998. Il est donc probable que le jardin d'aventure ne soit pas aux normes actuelles. Yves Contassot a promis que le rapport de l'APAVE, qui sera terminé dans quelques jours, serait rendu public. Ce rapport doit indiquer quelles sont les modifications obligatoires ou conseillées à apporter au jardin, mais il pourrait également recommander la fermeture de certains jeux en cas d'impossibilité de les mettre aux normes. Il est bien évident que les textes en vigueur doivent être respectés et appliqués. Mais nous souhaitons qu'avant d'envisager la fermeture du jardin d'aventure, ce qui serait un drame pour tous les enfants de ce quartier et d'ailleurs, la Ville veuille bien étudier avec le Comité de soutien du Jardin d'aventure toutes les solutions pour le préserver. En conséquence, nous demandons que, dès la parution du rapport de l'APAVE, une réunion soit organisée pour établir en premier lieu à quelles conditions ce jardin pourrait être remis aux normes de sécurité, puis pour discuter enfin de façon transparente de l'ensemble des arguments en faveur ou en défaveur de son maintien.

Parallèlement, toujours à la demande de la Ville, une étude est menée par l'atelier de Launay sur les « besoins » des usagers du Jardin des Halles, enfants et adultes. Nous veillerons à ce que les enfants et parents du quartier aient leur mot à dire dans cette enquête, afin qu'elle ne soit pas biaisée. Les élus se trompent quand ils pensent que seule une poignée de personnes demandent le maintien du Jardin d'aventure : aucun des enfants et adultes qui se sont rendus ne serait-ce qu'une fois dans le jardin d'aventure ne comprendrait qu'on supprime cet endroit magique sans avoir tout fait pour essayer de le sauver.